

AAC – Appel de suivi sur la COVID-19 entre l'industrie et le gouvernement

Le 26 mai 2021

De 12 h à 13 h (HNE)

Il y avait environ 169 participants à l'appel (lignes : 81 bilingues, 83 en anglais et 5 en français).

Mot d'ouverture (Tom Rosser, AAC)

- AAC mentionne que deux mises à jour par courriel ont été envoyées depuis la dernière réunion (les 14 et 21 mai).

Résumé des mises à jour du gouvernement

A. Mise à jour sur la situation des travailleurs étrangers temporaires (TET) – (Steven Jurgutis, AAC)

- AAC fait remarquer que la saison 2021 continue d'apporter sa part d'incertitude et de défis et que les arrivées continuent de suivre une tendance à la hausse par rapport aux années précédentes et aux tendances antérieures à la COVID.
- AAC indique que le pic d'arrivée des TET est passé et qu'il a eu lieu au cours de la semaine se terminant le 11 avril 2021 (4 252 arrivées). Selon AAC, le taux d'arrivée devrait être stable au cours des prochains mois.
- AAC souligne que les gouvernements et l'industrie continuent de travailler sans relâche pour faciliter l'arrivée des TET et assurer leur sécurité tout au long de leur voyage et de leur séjour au Canada.
- AAC indique que, depuis le 1^{er} septembre 2020, environ 34 910 TET sont arrivés au Canada en provenance de pays sources clés, dont le Mexique, le Guatemala et la Jamaïque, pour soutenir les activités de la saison 2021. Au total, 8 702 travailleurs supplémentaires sont prêts à voyager et 4 067 demandes sont en cours de traitement.
- AAC signale que, pour les 23 premiers jours de mai 2021, environ 5 345 TET sont arrivés au Canada, ce qui représente environ 82 % des arrivées de mai 2020.
- AAC souligne que, bien que ces indicateurs soient encourageants, il continue de surveiller de près l'arrivée des TET pour assurer le succès de la saison 2021.

B. Mise à jour sur le Recensement de l'agriculture 2021 – (Sébastien Laroche-Côté, Statistique Canada)

- Statistique Canada remercie les nombreuses associations de l'industrie et les nombreux agriculteurs qui ont participé au Recensement de l'agriculture à ce jour. Statistique Canada souligne l'importance de remplir le recensement et ajoute qu'un grand nombre de personnes y répondent.
- Statistique Canada souligne que le recensement a été effectué pour la première fois en 1956 dans tout le Canada, que le Recensement de l'agriculture répond à une exigence de la *Loi sur la statistique* et qu'il a lieu tous les cinq ans, en même temps que le Recensement de la population. Toute personne responsable de l'exploitation d'une ferme ou d'une exploitation agricole devrait remplir un questionnaire du Recensement de l'agriculture.
- Le Recensement de l'agriculture permet de recueillir un large éventail de données sur l'industrie agricole, par exemple, le nombre d'exploitations et d'exploitants agricoles, la superficie des exploitations agricoles, les formes d'exploitations, les pratiques de gestion des terres, les stocks de bétail et les superficies cultivées, le total des dépenses et des revenus d'exploitation, le capital agricole et l'équipement et les machines agricoles.
- Statistique Canada indique que, cette année, on a innové dans le cadre du Recensement de l'agriculture en apportant des changements aux questions liées aux ventes directes, à l'adoption de technologies, à l'énergie renouvelable et à la planification de la relève et en incluant de nouvelles catégories de produits dans les filières émergentes de l'élevage et de l'agriculture.
- Les données du Recensement de l'agriculture sont utilisées de nombreuses façons différentes. Par exemple, elles servent à gérer efficacement les paiements directs versés aux agriculteurs dans le cadre de divers

programmes, à aider à déterminer l'ampleur et les répercussions des éclosions de maladies au Canada, à protéger la santé et la sécurité des Canadiens et à défendre les intérêts des agriculteurs dans les différends commerciaux.

- Statistique Canada reconnaît que le Recensement de l'agriculture a lieu à un moment très occupé pour certains agriculteurs. Toutefois, on souligne qu'il en est ainsi parce qu'il y a un avantage à utiliser la même infrastructure de collecte et de traitement de données que celle du Recensement de la population, ce qui permet d'économiser des millions de dollars en fonds publics.
- Statistique Canada fait également remarquer que la période de collecte est suffisamment grande pour permettre aux répondants de remplir le recensement au moment qui leur convient le mieux. Autrement dit, même si les agriculteurs sont invités à répondre au questionnaire le plus tôt possible, ils pourront le soumettre plus tard au cours de l'été.
- Plusieurs mesures ont été prises pour réduire le fardeau des agriculteurs relativement au Recensement de l'agriculture 2021, y compris l'optimisation du questionnaire électronique afin d'éliminer les questions inutiles et le remplacement des données du questionnaire par des données administratives, dans la mesure du possible.
- De plus, Statistique Canada signale que, comme les exploitants agricoles peuvent répondre au Recensement de l'agriculture de différentes façons — en ligne, sur papier en retournant le questionnaire par courrier ou par téléphone —, cela facilite et accélère le processus. S'ils ont des questions, les répondants peuvent aussi appeler sans frais l'Assistance téléphonique du Recensement de l'agriculture au 1-855-859-6273.
- Statistique Canada indique qu'il prend très au sérieux la confidentialité des répondants au recensement. Toutes les données publiées sont assujetties à des restrictions de confidentialité, et les données permettant d'identifier une personne ou une exploitation agricole ne seront pas divulguées.
- Statistique Canada souligne que la première diffusion aura lieu le 11 mai 2022, date à laquelle les données et l'information sur les exploitations et les exploitants agricoles seront diffusées. Suivront plusieurs études, infographies et produits de visualisation des données qui mettront en lumière l'état de l'industrie.

Prochaine téléconférence

- On demande aux participants de tenir AAC informé de toute situation ou préoccupation par l'entremise de la boîte de courriel de la table ronde. La boîte est consultée toutes les heures (aafc.roundtable-table ronde.aac@canada.ca).
- La prochaine téléconférence avec les intervenants aura lieu le **mercredi 9 juin, à midi (HNE)**.